

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 8 novembre 2021

Présidence : Carmelo MILINTENDA, maire

Secrétaire : K. MULLER

Présents : Christian ROLLER, Colette RITZLER, Jean-Luc MORGEN, Nicolas ESCALIN, Guillaume KLEINMANN, Peter SCHWEIZER, Yannick SCHWEIZER, David UEBERSCHLAG.

Absents excusés : Maryline MESSINA KLEIN et Béatrice RITTER.

Procuration : de Béatrice RITTER à Guillaume KLEINMANN.

Date de convocation : 29/10/2021

Début de séance : 19H00

Monsieur le maire Carmelo MILINTENDA ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Urbanisme : exposé de l'état du dossier PLU par M. WUNSCH de l'ADAUHR
4. Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations
5. Rapport des responsables de commissions
 - A. Monsieur l'adjoint Christian ROLLER
 - B. Madame l'adjointe Colette RITZLER
 - C. Monsieur l'adjoint Jean-Luc MORGEN
 - D. Monsieur le maire Carmelo MILINTENDA
6. Dépenses des cérémonies du corps d'intervention Hagenthal-Neuwiller
7. Tour de table

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Katia MULLER est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance précédente est signé par les conseillers municipaux.

3. Urbanisme : exposé de l'état du dossier PLU par M. WUNSCH de l'ADAUHR

A la date de caducité des POS en 2017, toutes les communes n'ayant pas approuvé de document d'urbanisme ont été soumises aux dispositions du règlement national d'urbanisme (RNU). Une procédure d'instauration d'un PLU était en cours mais n'avait pas pu aboutir avant la fin de validité du POS. Il a alors été décidé de suspendre la démarche afin d'expérimenter le RNU.

A la demande de Monsieur le maire, Pierre WUNSCH de l'ADAUHR présente les documents d'urbanisme susceptibles d'être instaurés en remplacement du RNU si le conseil municipal le souhaite. Il expose ainsi les particularités d'une carte communale et d'un plan local d'urbanisme dont il aborde les avantages, les inconvénients et les coûts approximatifs.

Monsieur le maire témoigne de la difficulté quelques fois éprouvée en l'absence de plan de zonage pour déterminer si un terrain répond aux conditions de constructibilité ou non. Il relate être parfois confronté à des contestations des conclusions émises par les services instructeurs. L'instauration d'un document d'urbanisme, que ce soit une carte communale

ou un plan local d'urbanisme, permettrait de lever ces difficultés. Il termine en disant que le conseil municipal devra décider s'il désire ou non évoluer vers un document d'urbanisme.

4. Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations

Monsieur le maire explique qu'André GREDER a souhaité mettre fin au bail rural portant sur le terrain communal S. P. et que parmi les quatre candidatures à la reprise, il a choisi de conclure avec la SCEA Paul UEBERSCHLAG au regard des justificatifs présentés.

5. Rapport des responsables de commissions

A. Exposé de Monsieur l'adjoint Christian ROLLER

M. ROLLER rapporte :

- RD16 : suite au renouvellement de la couche de roulement de la RD16, la signalisation horizontale sera à nouveau réalisée par la commune. Une demande de subvention sera déposée préalablement à ces travaux.
- La commission sécurité a abordé l'idée d'acquérir un détecteur de vitesse supplémentaire.
- Les illuminations de Noël seront montées le 26 novembre, l'entreprise Citeos prêtera gracieusement des décorations à cette occasion.

Monsieur le maire rajoute qu'il décidera en fonction de la situation sanitaire le 15 novembre si la fête habituellement organisée autour de cet évènement sera maintenue.

B. Exposé de Madame l'adjointe Colette RITZLER

Madame l'adjointe relate que la commission sociale s'est réunie pour discuter de la faisabilité du repas des aînés au moment où une nouvelle vague de cas de covid se profile. A l'instar de 2020, jugeant les risques trop élevés et préconisant la prudence, Mme RITZLER a proposé d'offrir des gâteaux à tous les seniors à la place du repas. La commission a finalement décidé de laisser le choix aux intéressés entre le repas et les biscuits. 24 personnes sont inscrites à cette date. Certains conseillers comme M. KLEINMANN estime que les seniors qui s'inscrivent au repas le font en âme et conscience.

Le maire tranchera le 19 novembre au plus tard sur le maintien ou non de la fête.

Mme RITZLER évoque la jolie décoration de la fontaine et remercie ceux qui y ont contribué.

C. Exposé de Monsieur l'adjoint Jean-Luc MORGEN

Monsieur l'adjoint explique que la commission de l'environnement s'est réunie le 11 octobre sur un terrain communal sis Hagenthalerweg où est envisagée l'implantation de l'antenne téléphonique voulue par l'Etat. Considérant l'emprise au sol nécessaire aux équipements et à la clôture du site, la commission considère qu'une largeur suffisante sera préservée pour permettre l'accès aux engins agricoles sur le terrain. Le maire rajoute qu'un géomètre se rendra sur place le 18 novembre.

Par ailleurs, Monsieur MORGEN indique avoir trouvé un donneur pour le sapin de Noël.

D. Exposé de Monsieur le maire Carmelo MILINTENDA

- Assainissement collectif :

Rue des Tilleuls : en réponse à une demande effectuée par Monsieur le maire auprès de Saint-Louis agglomération, le président de la structure a informé la commune que les travaux d'assainissement de la rue des Tilleuls ne sont pas d'actualité.

Conduite principale d'assainissement : le curage de la conduite principale raccordée à la station d'épuration de Bâle et longeant le ruisseau de Neuwiller pose des problèmes à SLA en raison de l'accès qui se pratique sur propriétés privées. Les propriétaires n'acceptent plus le passage car des dégâts y sont occasionnés.

Claude WISSLER, propriétaire d'une parcelle le long du ruisseau accepterait d'échanger 20 ares avec une parcelle communale. Cette initiative faciliterait l'accès à la conduite d'assainissement. Au dernier mandat cette même proposition avait été rejetée mais Monsieur le maire souhaiterait qu'on y réfléchisse à nouveau.

- Finances :

Monsieur le maire a reçu M. MAZENOD, conseiller aux décideurs locaux en octobre. A notamment été abordée la question de la dette, qui bien que maîtrisée, nécessite une vigilance accrue de la commune quant à ses dépenses. Les chiffres de la dette sur la même strate démographique : 519 €/habitant au niveau national ; 501 €/habitant au niveau régional ; Neuwiller si situe à 2334 €/habitant. Soit 300 % de l'endettement national pour la même strate.

Le conseil municipal est conscient de la situation qui réduit les possibilités d'investissement au strict nécessaire.

- Organisation :

Monsieur le maire explique qu'il compte sur ses adjoints pour l'accompagner lors de certaines réunions mais déplore parfois des désistements. Par exemple, il avait demandé à son adjoint Jean-Luc MORGEN de l'assister à la réunion avec les exploitants agricoles au sujet de la reprise du bail rural mais ce dernier s'est désisté. Monsieur l'adjoint Christian ROLLER aurait quant à lui voulu être concerté sur cette thématique de l'attribution du bail rural.

6. Dépenses des cérémonies du corps d'intervention Hagenthal-Neuwiller

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Dans le cadre de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre dont la cérémonie se tiendra le dimanche 14 novembre 2021 à Hagenthal-le-Bas, toutes les factures afférentes à l'évènement seront payées par la commune de Hagenthal-le-Bas. Etant donné que la convention des CPI regroupés ne prévoit pas de dispositions relatives aux cérémonies, chaque commune doit décider si elle est favorable à la prise en charge de la dépense au prorata de sa population.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 10 voix « pour » :

- Accepte de participer aux dépenses occasionnées par la cérémonie de commémoration de l'Armistice au prorata de sa population
- Autorise le maire à honorer la facture qui sera dressée par Hagenthal-le-Bas à cet effet

7. Tour de table

Les conseillers n'ont pas de question à soumettre.

Monsieur le maire clôt la séance.

Prochaine séance : à définir

Levée de séance : 21H20

Tableau des signatures pour l’approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la séance du 8 novembre 2021.

Ordre du jour :

1. Désignation d’un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Urbanisme : exposé de l’état du dossier PLU par M. WUNSCH de l’ADAUHR
4. Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations
5. Rapport des responsables de commissions
 - A. Monsieur l’adjoint Christian ROLLER
 - B. Madame l’adjointe Colette RITZLER
 - C. Monsieur l’adjoint Jean-Luc MORGEN
 - D. Monsieur le maire Carmelo MILINTENDA
6. Dépenses des cérémonies du corps d’intervention Hagenthal-Neuwiller
7. Tour de table

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
MILINTENDA Carmelo	Maire		
ROLLER Christian	Adjoint 1		
RITZLER Colette	Adjoint 2		
MORGEN Jean-Luc	Adjoint 3		
KLEINMANN Guillaume	Conseiller municipal		
MESSINA-KLEIN Maryline	Conseiller municipal	Absente excusée	
RITTER Béatrice	Conseiller municipal	A donné procuration à Guillaume KLEINMANN	
UEBERSCHLAG David	Conseiller municipal		
ESCALIN Nicolas	Conseiller municipal		
SCHWEIZER Peter	Conseiller municipal		
SCHWEIZER Yannick	Conseiller municipal		